LE JOURNAL DES OH ET DES BAH - LE JOURNAL DES OH ET DES BAH - LE JOURNAL DES OH ET DES BAH -

L'Ascenseur

journal du quartier Grette/Butte

N° 52 - Mars / Avril 2005

Maison de Quartier de la Grette

Dans ce numéro

1 Agenda

2 Editorial

2 Association
- AGIR Abcd

2 Actualités
- Programme semaine Petite Enfance

3 Actualités
- Programme vacances de Printemps.

4 et 5 Dossier
- Ouverture du centre commercial de la Grette

6 Conseil de Quartier
- « Zone 30 »
- Qu'est-ce qu'une cité ?

7 Histoire
- le chantier magique

8 Culture
- Lecture « coup de coeur »

8 Animation
- Lecture

8 Gourmandise
- Cake aux raisins secs

Agenda

Bibliobus

Grette
Mardi de 16h à 18h30
devant la Maison de Quartier
Avril : 5 - 12 - 19 26
Mai : 3 - 10 - 17 - 24 - 31

Butte
Mercredi de 10h à 11h30
rue Pergaud (face au square)
Avril : 13 -27
Mai : 11 -25

Marché de la Grette
Tous les dimanches matin, face à la Cité Brûlard

Portes-ouvertes collège Ste Ursule - lycée Ste Famille
Samedi 2 avril à partir de 8 h 30 - rue Brûlard

Semaine de la Petite Enfance (Salon Bien Grandir)
Du lundi 4 au vendredi 15 avril - Maison de Quartier.
(Du vendredi 8 au dimanche 10 avril - Micropolis)

Sortie familiale « Beaune en Bourgogne »
Samedi 16 avril - Maison de Quartier

Repas dansant
Samedi 30 avril - Association Miel d'Accacias - Maison de Quartier

Ruée vers l'Or
Dimanche 15 mai - Fort de Bregille

Allocations Familiales Caf de Besançon

Ville de Besançon

édito

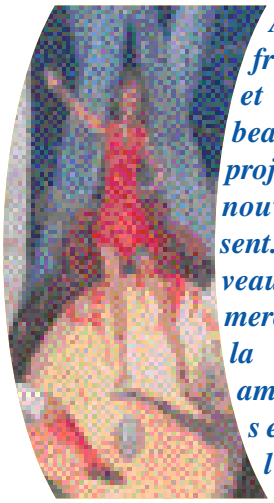

Avec la fin des frimas de l'hiver et l'arrivée des beaux jours, les projets et les bonnes nouvelles fleurissent. Enfin, un nouveau centre commercial a ouvert sur la Cité Brûlard, améliorant ainsi sensiblement l'offre commerciale sur le quartier et les environs. Un artiste, Nicolas Ponceau (membre de l'association d'Ici et d'Ailleurs), cède une de ses oeuvres à la Maison de Quartier et c'est une nouvelle perspective qui s'ouvre pour l'art et la culture dans notre quartier : l'accès de tous aux oeuvres d'art et pas seulement dans des musées.

Côté projets, après la réussite de la Semaine des Arts à la Maison de Quartier, se succèderont la Semaine Petite Enfance (du 4 au 15 avril), le Festival de la Grette - la Butte et Immeubles en Fête fin mai. Autant de temps forts qui permettront de mettre en valeur la richesse de notre quartier et son état d'esprit particulièrement dynamique.

Bonne lecture à tous de ce nouveau numéro de L'Ascenseur, que nous essayons de rendre plus riche, plus vivant et plus pratique à chaque numéro. Continuez de nous écrire nombreux et de nous faire part de vos remarques, critiques, suggestions, projets d'articles... Ce sont toutes ces attentions qui font vivre ce journal...

association | AGIRabcd

L'association AGIR abcd
vous invite tous à une réunion d'information sur :

- le budget familial
- le surendettement, sa prévention, son traitement.

Jeudi 4 mai à 14 h 30

à la Maison de Quartier.

Ce sujet interressera toutes les familles.

Venez nombreux.

actualités | Semaine Petite Enfance à la Maison de Quartier

1. Expositions du 4 au 15 avril

• **Portraits d'enfants** du quartier réalisés par le photographe bisontin Yves PETIT.

• ***« La farandole des enfantines»*** **:** livres à caches et à tirettes, comptines, tour sensorielle, musique...

Inauguration des deux expositions le 5 avril à 18h

2. Spectacles

Spectacles gratuits. Réservation obligatoire auprès du Pôle Enfance : **03 81 87 82 44**

• **Jeudi 7 avril à 10 h et à 15 h . Public : 0-3 ans**

« Des hortensias, du vermillon et des citrons», par la compagnie Perlimpinpin. Spectacle de marionnettes sur le thème des couleurs : *« Hortensia, une jeune fille qui s'ennuie un peu de son pays tout bleu, apprend d'un rouge gorge que tout n'est pas bleu dans la vie...»*

• **Vendredi 8 avril à 15 h . Public : 3-6 ans**

« Petite Nuit», par la Compagnie du Brouillard. Spectacle en 2 temps : un spectacle musical sur le thème de la nuit et des rêves ; une bibliothèque avec des ouvrages adaptés pour un retour à la réalité en douceur.

Envoyez vos articles, annonces ou dates de manifestation avant le 26 avril
Prochaine édition du journal *« L'Ascenseur »* 2e quinzaine de mai

Ont collaboré à ce numéro :
Iman Bereriche, Michel Dudouit, Mosbah Benmosbah (Habitants), Michel Omouri (Association Brûlard Ensemble), Conseil de Quartier Grette-Butte, Association AGIRabcd Emilie Demoulin (Bibliothèque municipale), David Denis, Frédérique Tournier, Gisèle Sinibaldi et Brahim Sedki (Maison de Quartier).

Maison de Quartier de la Grette

Programme vacances de Printemps (du 11 avril au 23 avril)

Pôle enfance — 0 à 12 ans

La ludothèque

La ludothèque est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans qui privilégie la relation parents-enfants autour du jeu et de différentes activités (éveil musical, baby gym, ateliers...). Les moins de 6 ans doivent être accompagnés de leurs parents ; les 6 à 12 ans peuvent venir seuls ou accompagnés. Tous les adhérents peuvent emprunter des jeux, des livres, des cd ou des cd-roms. Pendant ces deux semaines de vacances, la ludothèque sera ouverte aux horaires suivants :

Lundi 14 h à 17 h
Mardi 14 h à 17 h
Mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 17h
Jeudi 10 h à 12 h et 14 h à 17h
Vendredi 10 h à 12 h

Centre de loisirs — 6 à 12 ans

Un panel d'activités, de jeux et de sorties est proposé aux enfants en fonction de leur âge. Les objectifs recherchés sont les suivants : les initier à différentes activités, notamment artistiques, développer leur sens de la réflexion et de l'imagination, favoriser leur expression personnelle et leur intégration dans la vie du centre en leur inculquant la notion de vie collective et de respect.

Tous les après-midi, le Centre de Loisirs proposera des activités manuelles et créatives ainsi que des activités sportives. Sont également prévues des sorties variées : bowling,Citadelle, cinéma, sortie à Chaux-Neuve...

Horaires

14 h - accueil des enfants et des parents
14 h 30 à 17 h - activités
17 h à 18 h - temps calme et goûter
18 h - départ des enfants

Le programme détaillé des activités est disponible à l'accueil de la Maison de Quartier. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Directeur du Centre de Loisirs, Mounir ALAOUI.

Secteurs Jeunesse — 13 à 16 ans

Pour les jeunes de 13 à 16 ans, le secteur Jeunesse propose chaque après-midi des activités sportives et culturelles, des sorties, des moments de recontre...

Toutes les informations sont disponibles à l'accueil de la Maison de Quartier ou auprès du Responsable Jeunesse, Akim KHATIR.

Accompagnement à la scolarité — Du CP à la Terminale

Un accompagnement à la scolarité aura lieu sur rendez-vous certains matins de 10 h à 12 h pour les élèves du primaire à la terminale (révisions et ateliers spécifiques selon les difficultés rencontrées). S'inscrire impérativement auprès de la responsable de l'accompagnement à la scolarité, Sophie DUBOIS.

Espace Multimédia — Tout Public

Mardi - Mercredi - Jeudi
14 h à 18 h
Les 12, 13, 14, et 19, 20, 21 avril 2005

Atelier « Découverte de l'ordinateur et de l'internet ».

Mercredi 13 et jeudi 14 avril 2005
de 10 h à 12h

- Pour les enfants de 4 à 8 ans
- Accueil libre de 10 h à 12 h
- Découverte de l'ordinateur et de l'internet par des jeux, logociels, cd-rom et sites internet ludo-éducatifs adaptés aux plus petits.

Horaires d'accueil : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h.

Ouverture du centre commercial de la Grette

« Je regarde, ils regardent, je ne rêve pas, ils ne rêvent pas. Le magasin est bel et bien fermé, grilles tirées, vitres opaques ». « Enfin, je me débrouille, ils se débrouillent pour faire les achats d'alimentation et autres produits au jour le jour, jusqu'à quand ? »

Voilà ce qu'on pouvait lire dans L'Ascenseur N° 23 en 1998.

Ces deux extraits démontrent l'importance qu'accordent les habitants du quartier à ce commerce de proximité, et démontrent leur intérêt et leur volonté de voir renaître ce magasin de *« ses cendres ».*

La reconstruction de ce centre commercial ne fut pas aisée, et bien des difficultés furent rencontrées et surmontées par l'équipe municipale. Le Maire, Monsieur Jean-Louis Fousseret, s'est impliqué personnellement pour trouver *« une solution propre à combler les attentes du quartier et celles de l'exploitant de ce nouveau centre commercial ».*

La reconstruction de ce centre ne signifie pas la fin de l'évolution positive de la Cité Brûlard ; d'autres projets et d'autres réalisations viendront étayer ceux déjà réalisés, nous a assuré Monsieur Fousseret.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de pouvoir parler, toujours dans L'Ascenseur, de cette ouverture qui, avec la Maison de Quartier, dynamisera la vie dans la cité et permettra aux habitants de profiter d'un discounter qui connaît une expansion et une renommée indéniables.

Le magasin ED qui a ouvert ses portes, rue Brûlard (la Grette), et auquel nous souhaitons bonne chance, fait partie du groupe Carrefour. Il emploie 12 personnes, pour une surface commerciale de 708 m^2, et dispose d'un parking de 60 places. Ce magasin propose également un rayon boucherie traditionnelle L'Aloyau. Les commerces de la galerie marchande ouvriront d'ici l'été.

On dénombre plus de 600 magasins de cette enseigne déjà ouverts en France, employant près de 9000 personnes dont la moyenne d'âge est de 31 ans. Signe de santé évidente, ED a acheté 44 magasins, Treff Marché, à l'Allemand Edeka.

Pour souligner l'importance de cette ouverture, nous avons rencontré Monsieur Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon, pour lui poser quelques questions sur cette réalisation essentielle.

Rencontre avec le Maire

L'Ascenseur :
La municipalité s'est engagée à faciliter la reconstruction du centre commercial. A quelques jours de son ouverture, quel est votre sentiment ?

Monsieur Fousseret :

J'éprouve un sentiment de satisfaction. Lorsque le centre commercial de la rue Brûlard avait été détruit, suite à un acte criminel, je m'étais rendu immédiatement sur place en compagnie de Jacques Mariot *(Adjoint en charge du Commerce)*, et j'avais assuré aux habitants que je ferais tout pour que ce centre soit reconstruit au plus vite.

Il est évident qu'il revêt une importance primordiale pour les habitants de la cité. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes âgées qui ne peuvent aller loin pour faire leurs courses et d'autres habitants qui ne disposent pas d'un moyen de locomotion. C'est pourquoi j'ai tenu à la reconstruction de ce magasin, où l'on pourra faire ses courses, acheter son pain, sa viande, de l'épicerie, etc. C'est aussi une façon de créer un lien entre les habitants.

Par ailleurs, cette décision s'appuyait sur ma conviction permanente de l'existence d'un marché potentiellement fort et d'un besoin qui dépasse le cadre de la cité Brûlard et du quartier de la Grette, et peut englober celui des habitants de la Butte, de Velotte, et même ceux des périphéries qui passent tous les jours à proximité de ce magasin.

Pour toutes ces raisons, je me suis investi personnellement, avec Jacques Mariot *(Adjoint au Commerce)* et Denis Baud *(Adjoint à la Politique de la Ville et de l'Animation)*, pour trouver un repreneur qui accepterait

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 19 h

de le reconstruire, malgré le problème du parking que nous avons dû régler. Et quand nous avons trouvé le repreneur, il a fallu beaucoup de ténacité pour faire avancer ce projet le plus rapidement possible, comme le permis de construire où nous avons accéléré les procédures, ce qui est de notre compétence.

Ce ne fut pas facile ; c'est pourquoi cette réalisation a mis plus de temps que je ne l'aurais voulu. D'autant plus, qu'à un moment donné, nous avons dû lutter contre des oppositions, parfois très politiciennes, qui ont compliqué encore plus notre tâche. Mais je préfère passer sur cela et ne garder que le positif.

Le plus important est là : le centre commercial est ouvert depuis le 17 mars. C'est ce qui compte pour moi.

Vous savez, le commerce de proximité, c'est aussi un moyen d'atteindre nos objectifs de développement durable. En effet, si l'habitant trouve un commerce de proximité, il n'utilisera pas sa voiture pour aller acheter ailleurs, préservant ainsi son environnement mais aussi sa santé.

un travail formidable des habitants

Enfin, je voudrais souligner l'ampleur du travail de réhabilitation de la cité, qui ne pourra trouver de valorisation et de sens, que s'il est accompagné d'une vie sociale dynamique fédérée par la Maison de Quartier, et de services de proximité qui incluent les produits alimentaires mais aussi les médicaments. Car, il y aura l'ouverture d'une pharmacie dans le secteur ; c'est une chose très importante et une nécessité absolue pour les habitants. Il n'y a que le buraliste qui ne reviendra pas, pour le moment du moins.

Pour conclure, je voudrais dire, avec insistance, qu'il est essentiel, pour la qualité de vie dans la cité et des environs, qu'il y ait un tel centre d'activité.

L'Ascenseur :
Vous avez déjà répondu partiellement à la question que nous allons vous poser… Pouvez-vous présenter concrètement la réalisation et le pourquoi de ce choix .

Monsieur Fousseret :
Pourquoi ce choix ? Je crois, effectivement, que j'ai déjà répondu en partie à votre question. Pour moi, il fallait qu'il y ait dans le secteur une pharmacie, une boulangerie, une épicerie et une boucherie ; la surface disponible répond à ce choix et c'est une option de proximité. Ce n'est pas seulement la ville qui l'a réalisé, puisqu'il y a eu un gros travail qui a été fait par l'Office HLM municipal. Je voudrais aussi mettre en relief le travail de la Maison de Quartier de la Grette et de son équipe.

Il y a eu également un travail formidable des habitants qui ont fait montre d'une mobilisation remarquable. Ils m'ont parlé à plusieurs reprises de la nécessité de l'ouverture d'un centre commercial, et j'étais conscient que ce n'était nullement un caprice, mais que cela répondait à un véritable besoin.

L'Ascenseur :
Est-ce que la Mairie a rencontré des difficultés lors de la réalisation de ce projet ?

Monsieur Fousseret :
Oui, je vous l'ai dit. Nous avons effectivement connu beaucoup de difficultés… Notamment, quand pendant plusieurs mois, aucune enseigne alimentaire ne voulait s'implanter. Nous avons dû convaincre de l'intérêt pour les habitants et de la réussite de ce projet commercial, pour que ED accepte de s'y installer.

C'est une enseigne en pleine expansion et qui a déjà ouvert une surface rue de Charigney qui fonctionne bien. Je suis convaincu que ce magasin répondra aux attentes des habitants qui ont été, il faut le reconnaître, très patients. Et leur patience a été récompensée par un centre de qualité.

ce magasin répondra aux attentes des habitants

Pour finir de vous répondre, je tiens à souligner l'importance de la mobilisation des habitants et c'est ce qui nous a donné le courage d'aller jusqu'au bout de ce projet.

L'Ascenseur :
Avec la reconstruction du centre commercial et de la Maison de Quartier, est-ce le terme du programme de réhabilitation de la cité Brûlard et d'aménagement du quartier ou existe-t-il d'autres perspectives pour l'avenir ?

Monsieur Fousseret :
Réhabiliter les murs n'est pas suffisant. Je pense qu'il faut, en corrélation étroite avec tous les acteurs, renforcer la cohésion sociale et l'animation sur le quartier et consolider la vie associative. Les gens doivent se sentir en harmonie entre eux, continuer à organiser des manifestations, des fêtes et provoquer des rencontres. Un service de proximité ou la rénovation d'un immeuble ne peut avoir de sens que dans la mesure où il existe une vie sociale et conviviale dans le secteur. Toutes les rénovations qui ont oublié ce caractère d'animation et d'activité sociales ont été vouées à l'échec. Il est essentiel que les habitants se sentent bien dans le cadre où ils vivent et aient envie d'y rester.

Je dois dire que je suis attaché à ce quartier puisque j'ai grandi rue de la Butte et que, plus jeune, j'allais jouer dans la cité Brûlard, aux «408». J'ai vu construire la cité puis j'ai vu, au fil du temps, combien elle a parfois souffert. Mon souhait c'est de pouvoir, avec les habitants, lui redonner une âme afin que chacun puisse y vivre heureux.

Il est à noter qu'après la démolition des maisons jumelées de la rue Brûlard *(ndlr : le long des casernes)*, j'ai demandé à ce qu'on aplanisse le terrain pour faire un espace propre avec une piste cyclable, même si on sait que c'est une situation provisoire. Car, pour moi un environnement sain et beau est primordial. L'évolution d'un quartier n'est jamais terminée, c'est une perpétuelle recherche de réalisations à réaliser, pour le bien-être des habitants et une incessante mutation.

D'autre part, un certain nombre de projets d'urbanisme sont à l'étude. Je peux citer, par exemple, la voie de transport en commun en site propre. C'est un quartier qui est appelé à évoluer, puisque nous avons acheté les terrains militaires dont une partie en friche sera urbanisée ultérieurement. Nous réfléchissons à la meilleure façon de le faire, dans le souci de préserver l'intérêt de tous. Ce quartier est appelé à voir un prolongement d'urbanisation qui se fera dans la continuité de ce qui a été déjà fait, c'est-à-dire un développement qui misera sur la qualité de la vie.

Vendredi et samedi : 9 h - 19 h sans interruption - Fermeture le dimanche

Conseil de Quartier

■ voirie | ZONE 30

La mise en place d'une « zone 30 » (limitation à 30km/h) a pour but d'améliorer la sécurité routière et d'apporter une meilleure qualité de vie à tous les riverains.

RAPPEL DE RÈGLES SIMPLES « ZONE 30 »

La priorité à droite s'applique à toutes les intersections, sauf, pour raisons de sécurité, à certains endroits dûment signalés. Chacun est donc responsable de la sécurité d'autrui.
Moins de signalisation, plus de responsabilités à partager.

Pour l'automobiliste

- Soyez prêt(e) à croiser des cyclistes circulant à contresens dans des rues à sens unique, ils y sont autorisés.
- Pensez aux enfants et aux piétons engagés sur les passages pour traverser la rue.
- La rue faisant partie du domaine publique, le stationnement y est à la disposition de tous en respectant la matérialisation établie.
- Selon le code de la route, l'arrêt temporaire pour ouvrir son portail est toléré sur les pistes cyclable et n'engage pas votre responsabilité.

Le stationnement y est interdit.

Pour le piéton

Vous vous déplacez dans un espace plus sûr, mais restez attentif(ve) à la circulation et manifestez clairement votre intention de traverser la chaussée.

Pour le cycliste

Les nouveaux aménagements cyclables permettent d'emprunter à contresens les rues à sens unique de la « zone 30 ». Néanmoins faîtes attention aux piétons et aux automobilistes. Respectez les règles de la circulation.

Un bilan de la «zone 30» comprise entre la rue du Polygone, la rue Plançon et la rue de Dole a eu lieu en janvier, après une année de fonctionnement.
La rue du Polygone qui assure une liaison inter quartiers ne fait pas partie de la zone mais elle a été traitée de manière à limiter réellement la vitesse à 50 kilomètres à l'heure et à installer deux bandes cyclables (ce qui permet d'assurer la continuité entre la liaison Planoise -centre ville et la rue de Dole). La réduction de la chaussée en largeur sur une vingtaine de mètres semble remplir son rôle. La signalisation a été renforcée suite à des demandes des usagers. Certains souhaiteraient une meilleure lisibilité de l'aménagement la nuit, côté rue de Dole. Il a été rappelé que deux voitures se croisent sans problème à 50 kilomètres à l'heure.
Les entrées de la «zone 30» sont signalées par des réhausseurs d'entrée sur la chaussée et des panneaux verticaux. Cela ne semble pas suffire pour marquer l'entrée dans une zone où l'on doit changer son comportement. Le service voirie étudie un système de signalisation plus efficace qui serait le même sur toutes les zones 30 de la ville.
Le rétablissement en sens unique de la rue des Vieilles Perrières est de nouveau évoqué, la demande va être de nouveau étudiée. Si la circulation de transit a nettement diminué rue des Vieilles Perrières, certains habitants des rues Giacometti et Sancey constatent une augmentation du trafic dans leurs rues, suite à la réorganisation des sens de circulation dans le quartier.
Le carrefour de la rue Sancey et de la rue Giacometti est difficile d'appré-hension pour les piétons, il serait souhaitable de le réétudier.
La réorganisation du carrefour débouchant de la rue des Vieilles Perrières sur la rue Plançon et le boulevard De Gaulle remporte un avis favorable.
De l'avis général l'accès au centre 1901 porte à confusion pour les non-riverains, la signalisation est à revoir. Les habitants de la rue Sancey signalent que leur rue est devenue une rue transitoire pour la fourrière et souhaitent qu'une solution viable soit trouvée.
Dans l'ensemble la «zone 30» est jugée d'une manière positive si l'on apporte les améliorations demandées lors de la soirée. Le conseil de quartier remercie monsieur Pascal Gudefin pour les explications et l'écoute qu'il a pu apporter tout au long de la soirée.

Si le vocabulaire m'était conté | Qu'est-ce qu'une cité ?

Au temps de Jules César, on aurait parlé de *Civitates*, lieu où se gérait la vie politique et économique d'une Province, ancêtre de nos villes.
Au Moyen Âge, on se retranchait dans la cité derrière les murs de fortification.
On y avait même « droit de cité », admis au nombre des habitants.

La City

Avec une majuscule, on parle du centre ancien d'une ville.
On trouve aussi la Cité Sainte et la Cité Céleste (le Paradis)
Viennent ensuite les groupes d'immeubles ou de maisons ayant la même destination.
Notre quartier relève de cette dernière définition.
À noter que nous bénéficions de cités ouvrières : la Cité des Compteurs (de type Cité jardin - 1931), Cité la Vie Claire-Champforgeron (1953).
Mais aussi de cités à loyers modérés : rue Sancey (1953), Cité Brûlard (1959), Cité des Glacis (1932) ou encore par extension le centre d'affaires et administratif au nom semi-anglais (La City - 1991) et sa voisine la Cité Universitaire de Canot (1929).

Sources : «le petit Larousse illustré» - 2005

histoire

Le Chantier magique - 1967

Cette histoire est romancée, tirée d'une histoire réelle lors de la construction de l'immeuble « le Clemenceau» rue Octave David qui a duré de 1967 à 1968. Certains lieux comme le champ font référence à celui de la ferme Roussillon ; le trou était une cuvette qui accueillait un pigeonnier, aujourd'hui remplacée par l'immeuble « l'Octave David».

Maktoub venait d'arriver à Besançon. Quelques jours auparavant, il avait quitté sa famille et son pays, espérant trouver ici de meilleures conditions pour subvenir aux besoins des siens. Pour chasser le mal du pays, il lui tardait de commencer son travail.

Un matin, non loin du centre d'hébergement qui l'accueillait, Maktoub s'est retrouvé sur un chantier. À proximité de celui-ci, des enfants jouaient, couraient et se chamaillaient... Un monde d'enfants quoi ! Il faut dire qu'à cette époque, la télévision et le téléphone étaient exceptionnels et les voitures encore rares.
Les enfants jouaient à même la rue, sur les terrains vagues, dans le champ et ils y étaient heureux.

Le soir, la révolte était à son comble chez les enfants. Les plus grands avaient décidé d'aller manifester leur mécontentement le lendemain au chantier et « défendre leur territoire » :
« - Après tout, le terrain vague, c'est à nous ! Ils ont déjà détruit notre pigeonnier et saccagé « le trou » pour construire un nouvel immeuble ! dit l'un...
- Ça veut dire qu'il y aura de nouveaux arrivants... C'est déjà la guerre avec le nouveau bâtiment, alors ceux-là, on n'en veut pas ! , surenchérit un autre...

Le soir venu, une dizaine d'enfants s'étaient présentés devant le chantier, les plus petits suivant les plus grands. Ils furent accueillis par des hommes qui ne ressemblaient pas à leur père et qui parlaient bizarrement.

Après de brèves présentations, un homme s'avançait vers eux : c'était Maktoub. Il les accueillit par un éclat de rire : - *« Venez voir ! C'est mon chantier. Je m'appelle Maktoub - ... ? Mak... Quoi ? C'est pas possible à dire... À partir de maintenant, tu t'appelleras... « Chocolat ».*
Maktoub ria de bon cœur et accepta son nouveau surnom. Les enfants de suite l'avaient adopté, malgré les craintes et les mises en garde des parents.

À chaque sortie d'école, ils l'attendaient avec impatience, pour lui faire signe : *« Eh ! Chocolat »*. Au plus grand étonnement de ses collègues et des parents, cela avait l'air de beaucoup l'amuser.
Les enfants en avaient fait « le Roi du chantier », ayant pour couronne son casque jaune ! Maktoub avait beau leur dire que cela s'appelait un casque de chantier, qu'il servait à protéger, les enfants ne voulaient rien entendre.
Un jour, malgré l'interdiction des parents et de la pancarte : « Chantier interdit au public », les enfants avaient rejoint Chocolat : *« Oh ! Chocolat ton chantier, c'est magique, comme un parc de manèges ! ... »*
- Vous croyez ? dit Chocolat. *Allez, venez voir les « manèges » : Ici, la mâchoire d'acier, là-bas, la voiture écrase-cailloux et voici la girafe géante ...».*

Par groupe de trois ou quatre, les enfants montèrent dans la grande mâchoire d'acier.
Chocolat leva délicatement le bras éleveur... Les enfants hurlaient de plaisir.
Quel moment merveilleux ! Bien calés dans la cabine, les voici maintenant secoués par les vibrations de la voiture écrase-cailloux. *« La girafe géante, maintenant »*, cria Catherine... Chocolat estima que c'était trop dangereux.
Alors les enfants visitèrent son « château » ... Et il y avait une piscine ! ... On pouvait crier, chanter, s'imaginer nager Quel rêve ! Et même Chocolat permit aux enfants d'essayer « sa couronne » ... Qu'elle fierté de la porter !
Alertés par les cris des enfants, les parents se précipitèrent... L'arrivée des parents brisa le charme de cet instant magique : à la place de la girafe géante, il n'y avait plus qu'une grande grue... La mâchoire d'acier était rede-venue un bulldozer et la machine écrase-cailloux, un rouleau compresseur... « le château », un immeuble en construction et la piscine, un grand trou sans eau !

Les enfants furent séparés en deux clans : les grondés et les pas grondés... Décidément, les adultes sont vraiment bizarres ...
Ils n'avaient fait que jouer avec leur ami Chocolat !

Les parents en colère pensaient que leurs enfants avaient couru de grands risques. Les autres remercièrent Maktoub du bonheur qu'il avait su donner aux enfants. L'envie de retourner « faire du manège » était grande, mais il était convenu avec les parents de ne pas recommencer.

Depuis ce jour-là, Chocolat fut reçu dans certaines familles, le dimanche, pour partager le repas et les enfants l'accompagnaient en groupe sur son chemin. Ces échanges faisaient beaucoup de bien à Chocolat qui se mit à parler de ses enfants et d'un retour au pays.
« Ah ! Non ! Pas question, disaient les enfants. *Qu'est-ce qu'on va faire sans toi ? Fais les venir en France, on se serrera dans les appartements, on trouvera bien un peu de place.*
- Les enfants, ce n'est pas si simple. Vous êtes gentils. Mais ma femme et mes enfants connaissent mal votre langue. Et puis chez moi, il fait plus chaud. Ici, ils ne pourraient vivre, ils seraient malheureux.
- Ben, quoi ! Nous, on est heureux ici ! Alors pourquoi pas eux ? »

Pourtant un jour, Chocolat est reparti, au Nord du continent africain rejoindre sa famille. Le chantier était terminé et d'autres « étrangers » allaient habiter ce nouvel immeuble.

De temps en temps, les uns ou les autres recevaient une carte postale de Chocolat qu'on s'empressait d'aller lire à la cave, à l'insu des parents. Puis, avec la distance et le temps, Maktoub est devenu un souvenir de notre enfance. Peut-être que Maktoub porte encore dans son cœur les enfants que nous étions et qu'il conte cette histoire à ses petits-enfants là-bas dans son pays...

F.POUPENEY

culture | Lecture

« Coup de cœur »

Faisons un détour pour ce numéro par un genre très connu et apprécié, la bande dessinée... Mais sortons des sentiers battus pour vous proposer deux BD « coup de coeur » :

***Le retour à la terre,* volume 1, *La vraie vie.* Jean-Yves FERRI, illustrations de Manu LARCENET. Dargaud, 2002 (Poisson pilote).**

Que se passe-t-il quand on a habité Juvisy en banlieue parisienne et qu'on part s'installer à la campagne, au milieu des vaches et des cochons ? Il faut s'habituer aux coutumes locales et surtout se désintoxiquer du périf...

Premier volume des aventures de Mariette et Manu à la campagne, suivi en 2003 par *Les projets,* puis tout récemment en 2005 par *Le vaste monde.*

***L'Orme du Caucase.* Dessins de Jirô TANIGUCHI, d'après l'oeuvre de Ryuichiro UTSUMI. Casterman, 2004 (Ecritures).**

Un bel exemple de manga d'auteur, signé par Jirô Taniguchi, une référence. Cet album de bande dessinée japonaise évoque des tranches de vie et des portraits d'enfants et d'adultes à un moment difficile de leur existence.

Vous pouvez trouver ces livres dans les bibliothèques de Besançon et au bibliobus.

animation | Lecture

Les enfants de la classe de CM2 de l'école Sainte Famille ont dévoré les romans policiers qu'Emilie, notre bibliothécaire du quartier, leur avait sélectionnés. *Les doigts rouges, Pour une poignée de chamallows, La puce détective rusée, Détective zéro zéro nul… :* tous ces titres leur sont désormais connus.

Ils ont ensuite réalisé la fiche d'identité du personnage principal de chaque livre et écrit le délit qui était commis et qui faisait l'objet du livre.

Ce projet s'est achevé avec le concours que nous leur avons proposé « Les enquêteurs enquêtent ». Chacun a été pertinent pour trouver les énigmes à résoudre et a reçu son diplôme d'enquêteur de première classe.

Colette, enseignante de CM2

gourmandise | Cake aux raisins secs

Ingrédients pour 6 personnes

40 g de raisins secs ou de fruits confits - 60 g de beurre pasteurisé - 60 g de sucre semoule - 2 oeufs - 120 g de farine - 1/2 sachet de levure chimique - 1 pincée de sel.

Recette

Rincer les raisins et laisser les égoutter.

Dans une terrine travaillez le beurre, le sel et le sucre à la fourchette jusqu'à obtenir un mélange blanchi et mousseux.

Ajouter la farine tamisée et les raisins.

Bien mélanger à la spatule et ajouter la levure chimique.

Beurrer et fariner un moule à cake puis y répartir la pâte.

Mettre à cuire au four thermostat 5 ou 6 (150°-180°) pendant 30 minutes environ.

Variations (le cake salé)

Pour obtenir un cake salé, ne pas mettre de sucre et remplacer les raisins secs par des olives, du thon, du jambon...

Myriam

Maison de Quartier Grette
31 bis, rue Brûlard - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 87 82 40 - Fax : 03 81 51 73 69
e-mail : mq.grette@besançon. com

Directeur : **David DENIS** - Directeur Adjoint : **Hamid DAOUI**
Directeur publication : **Brahim SEDKI**
Rédacteur en chef : **Mosbah BEN MOSBAH**
Impression IME : 3, rue de l'industrie 25112 BAUME-LES-DAMES
Dépôt légal ISSN 1247-1283 - 6000 exemplaires - Mars 2005
Conception et mise en page : FP